



De nouveaux financements en faveur d'alliances «universités européennes» supplémentaires stimuleront la coopération dans l'enseignement supérieur

Brussels, le 28 juin 2024

La Commission a annoncé, ce jour, les résultats de l'appel Erasmus+ 2024 en faveur de l'[initiative «universités européennes»](#), qui soutient les alliances entre établissements d'enseignement supérieur. Ces résultats officialisent l'ajout, aux 50 alliances précédemment sélectionnées, de 14 nouvelles alliances «universités européennes», qui recevront **chacune jusqu'à 14,4 millions d'euros** sur une période de **quatre ans**.

Ces 64 alliances «universités européennes» regroupent plus de 560 établissements d'enseignement supérieur de tous types, dans toutes les régions d'Europe.

Ces résultats marquent une étape importante, réalisant l'objectif de la [stratégie européenne en faveur des universités](#) qui consistait à porter le nombre d'alliances «universités européennes» à 60 d'ici à la mi-2024, avec plus de 500 universités participantes.

Ces alliances «universités européennes» réunissent une nouvelle génération d'Européens et leur permettent d'étudier et de travailler dans différents pays européens et différentes langues, dans un cadre transsectoriel et interdisciplinaire. Les étudiants peuvent obtenir un diplôme de haut niveau en combinant des études dans plusieurs pays européens, contribuant ainsi à l'attractivité et à la compétitivité internationales de l'enseignement supérieur européen. Ces alliances constituent également une source d'innovation pour les régions d'Europe en permettant aux étudiants de collaborer avec des universitaires, des chercheurs, des entreprises, des villes, des autorités et des organisations de la société civile.

Ces 64 alliances couvrent **35 pays**, dont l'ensemble des États membres de l'UE ainsi que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Islande, le Monténégro, la République de Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie. Elles sont solidement ancrées dans des communautés et des réseaux d'innovation, réunissant près de 2 200 partenaires associés, allant d'organisations non gouvernementales à des entreprises, en passant par des villes, des collectivités locales et régionales et des établissements d'enseignement supérieur issus des [pays participant au processus de Bologne](#). Par exemple, près de 40 établissements d'enseignement supérieur ukrainiens sont des partenaires associés.

L'appel à propositions Erasmus+ 2024 soutient également la mise en place d'une **communauté de pratique pour les universités européennes**, en renforçant l'apprentissage par les pairs entre les alliances et en favorisant la diffusion de résultats et de modèles réutilisables dans le secteur de l'enseignement supérieur au sens large.

Les 14 nouvelles alliances d'universités européennes et la communauté de pratique pour les universités européennes commenceront leurs activités à l'automne de cette année.

La Commission continuera à soutenir les alliances «universités européennes» et tout autre type de partenariat entre établissements d'enseignement supérieur afin de faciliter l'instauration de programmes de diplôme conjoint, comme l'indique également le [schéma directeur pour un diplôme européen](#) présenté en mars 2024.

Contexte

L'[initiative «universités européennes»](#) soutient des alliances transnationales réunissant en moyenne neuf établissements d'enseignement supérieur, qui peuvent inclure différents types d'établissements (tels que des universités polyvalentes et de recherche, des universités de sciences appliquées, des instituts de technologie, des écoles d'arts et des établissements d'enseignement et de formation professionnels supérieurs). Ces établissements d'enseignement supérieur développent une coopération structurelle, durable et systémique à long terme dans le domaine de l'éducation, en synergie avec la recherche et l'innovation, par-delà les frontières, et contribuent à relever des défis sociétaux. Ils proposent des programmes d'études dispensés conjointement dans des campus

interuniversitaires, offrant une mobilité sans entrave aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs de toutes les régions d'Europe.

La Commission a proposé l'[initiative «universités européennes»](#) aux dirigeants de l'UE avant le [sommet social de Göteborg de novembre 2017](#), dans le cadre d'une vision globale de la création d'un [espace européen de l'éducation](#) d'ici à 2025. Présentée en 2022, la [stratégie européenne en faveur des universités](#) a pour ambition de soutenir, d'ici à la mi-2024, 60 alliances «universités européennes» regroupant plus de 500 établissements d'enseignement supérieur. À cette fin, un montant record de 1,1 milliard d'euros au titre d'Erasmus+ est prévu pour l'actuelle période de programmation 2021-2027. Le soutien à la dimension «recherche» des alliances «universités européennes» peut être demandé dans le cadre de l'[initiative européenne relative à l'excellence](#) relevant du programme «Horizon Europe».

L'appel Erasmus+ «universités européennes» de 2024 était structuré en deux volets. Il visait à soutenir, d'une part, la création de nouvelles alliances «universités européennes» dans toute l'Europe, rassemblant des établissements d'enseignement supérieur autour de visions stratégiques communes, et, d'autre part, la création d'une communauté de pratique pour les alliances «universités européennes».

Pour en savoir plus

[Appel Erasmus+ «universités européennes» 2024: résultats](#)

[Initiative «universités européennes»](#)

[Stratégie européenne en faveur des universités](#)

[Train de mesures relatif à un diplôme européen d'enseignement supérieur](#)

[Fiche d'information](#)

IP/24/3542

Quotes:

"Nous avons atteint l'un des principaux objectifs de la stratégie européenne en faveur des universités: nous soutenons désormais 64 alliances «universités européennes» qui favorisent une coopération approfondie entre plus de 560 établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Europe. Ensemble, ces établissements forment des campus interuniversitaires européens, où les étudiants se voient proposer des possibilités sans précédent d'étudier par-delà les frontières, en tirant parti du meilleur que les différentes universités ont à offrir. Les étudiants pourront s'inscrire à des programmes d'études communs et, espérons-le, obtenir des diplômes européens dans un avenir proche. Ensemble, les alliances contribuent à forger un sentiment profond d'appartenance européenne."
Margaritis Schinas, vice-président chargé de la promotion de notre mode de vie européen - 28/06/2024

"Notre engagement en faveur des alliances «universités européennes» est fort. Comme l'a déclaré Enrico Letta dans son rapport sur l'avenir du marché unique, ces alliances sont au cœur de ce qui pourrait devenir la cinquième liberté de notre marché unique, à savoir la liberté d'apprendre, d'étudier, d'enseigner et de faire de la recherche sans frontières sur tout le continent. Je félicite chaleureusement tous les établissements d'enseignement supérieur pour leur succès. Ces 64 alliances vont désormais façonner l'avenir du secteur de l'enseignement supérieur en Europe."
Iliana Ivanova, commissaire à l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse - 28/06/2024

Personnes de contact pour la presse:

[Johanna BERNSEL](#) (+32 2 298 66 99)
[Flore BOUTIER](#) (+32 2 296 60 43)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)